

Présentation du Mouvement

Saviez-vous que les années 1850 ont vu l'apparition du dirigeable, du vélocipède à pédales, de la production en série de l'automobile à vapeur, de la machine à calculer pouvant extraire la racine carrée, de la photographie sur plaque de verre, du vaccin contre la rage, du navire de ligne à vapeur ... et ?

Des partis politiques !

Peut-être faudrait-il faire une mise à jour ?

La mise à jour est disponible, elle s'appelle MCS, le Mouvement Citoyen de Sprimont.

- Le Mouvement Citoyen de Sprimont (MCS) est la première et la seule formation à Sprimont, née d'une pure initiative citoyenne. Il propose de mettre en place un système représentatif et démocratique entièrement nouveau où chaque Sprimontois est invité à être acteur et à participer à la décision.
- Le MCS est la seule formation capable de **proposer un nouveau concept de gouvernance**, car elle n'a de comptes à rendre qu'à son assemblée générale formée par les Sprimontois, à l'inverse des partis traditionnels qui continueront de fonctionner suivant une discipline de parti émanant des instances locales et/ou supérieures.
- Le MCS a la capacité d'offrir à la population non seulement de nouveaux services, mais également de nouvelles perspectives de vie en commun (voir ci-après).
- Notre mouvement est porteur d'un message d'espoir : il s'engage à aller plus loin dans le partage et vers une démocratie participative. Le Mouvement Citoyen de Sprimont participe avec de nombreux autres mouvements citoyens, (lesquels envisagent la naissance d'une fédération citoyenne) à Olne, Hamoir, Soumagne, Dalhem, Engis, Houffalize, Bastogne, Braine-L'Alleud.... au renouveau du paysage politique, à la création d'une nouvelle force vive.

La participation citoyenne, c'est l'avenir !

Notre priorité

Pour le MCS, la nouvelle gouvernance est une priorité. La nouvelle gouvernance implique, bien évidemment, la bonne gouvernance que le citoyen est en droit d'attendre de ses élus (c'est un minimum!).

Mais la nouvelle gouvernance, c'est beaucoup plus que cela.

La nouvelle gouvernance c'est :

- **Un changement radical :**

Pour pratiquer la nouvelle gouvernance, notre commune a besoin de rompre avec son fonctionnement traditionnel, tout en respectant le code de démocratie locale.

Cela demande une bonne connaissance du passé, une large dose de créativité et du sang neuf, c'est la force du Mouvement Citoyen.

- **Un financement à la hauteur des attentes :**

Pour financer le système de participation citoyenne, MCS rassemblera les différentes attributions traditionnellement réservées dans notre commune, au sein de 4 échevinats plutôt que 5.

Les fonds destinés au 5ème échevinat seront investis dans la mise en œuvre de la participation citoyenne, laquelle deviendra une compétence transversale commune à tous les échevinats.


Le financement s'effectuera donc en travaillant sur une nouvelle répartition des moyens mis à la disposition de la commune, en favorisant les actions citoyennes.

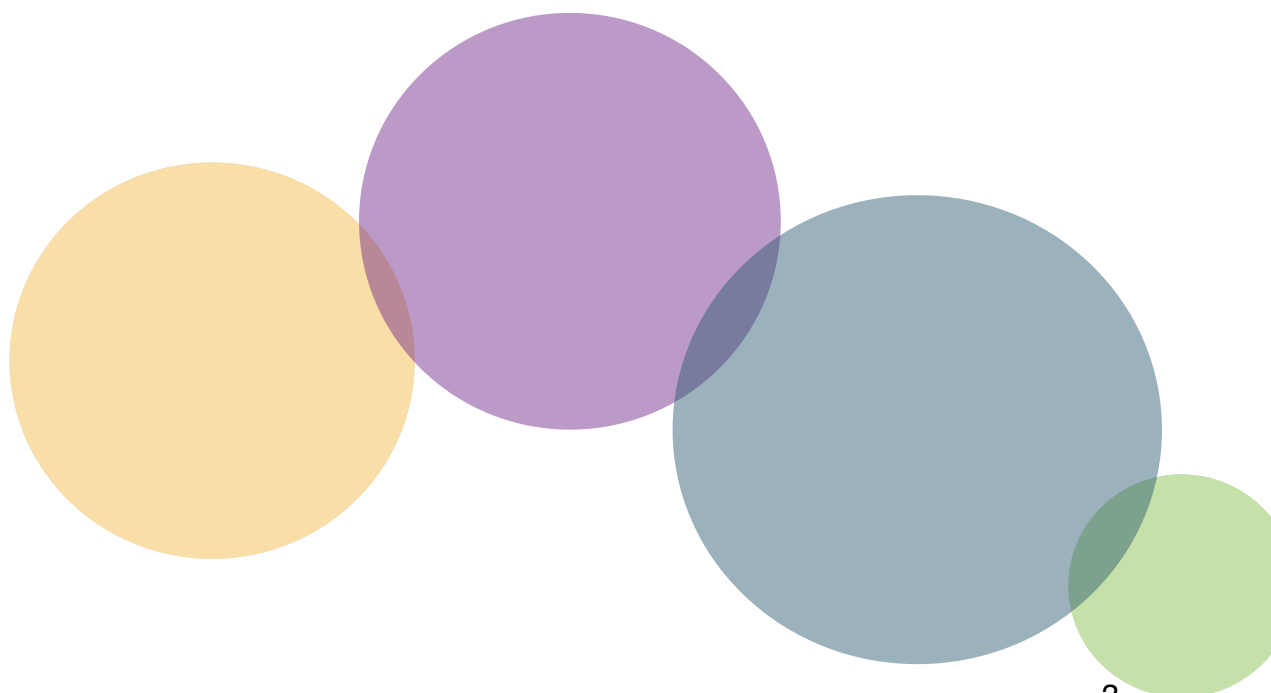
- **Un système innovant :**

Osons la métaphore et imaginons la commune comme un vaste plateau de jeu de société : la collectivité est l'organisation qui fournit les règles et le support, mais ce sont bien les joueurs, les Sprimontois, qui ont la partie en main.

Nous voulons **introduire l'intelligence collective**, en impliquant notamment les structures de participation existantes sur notre commune et en créant un réseau avec tous les acteurs de terrain (comités de quartier, associations, initiatives citoyennes etc ...) **dans tous les axes de vie de notre commune**, à savoir :

1. la gouvernance et l'exercice de la citoyenneté- le contrôle des dépenses publiques
2. l'information et la communication numérique

- 
3. l'environnement
 4. le transport et la mobilité
 5. les bâtiments et l'énergie
 6. l'urbanisation et la sécurité
 7. l'économie et le circuit court
 8. l'enseignement, l'éducation, la culture, le tourisme
 9. la qualité de vie et la convivialité
 10. les aînés – l'intergénérationnel



Le programme du MCS

1. La gouvernance et l'exercice de la citoyenneté - le contrôle des dépenses publiques

- *Restaurer la confiance entre les élus et le citoyen en misant sur le système de démocratie participative.*

Pour ce faire, il faut que les élus arrêtent de considérer le citoyen comme un « simple bétail de vote » comme le nomme l'historien et écrivain David VAN REYBROUCK.

A l'inverse, il faut que le citoyen reprenne confiance par rapport aux élus, en communiquant avec eux et en ayant la possibilité de vérifier le travail réalisé par ceux-ci.

Faire intervenir le citoyen (dans le cadre des élections communales) une fois tous les six ans lorsque le citoyen donne son vote, est insuffisant !

Il est donc temps de délimiter le mandat des élus et de faire en sorte que les élus aient des comptes à rendre aux citoyens qui leur ont donné ce mandat.

Une priorité du Mouvement Citoyen de Sprimont : l'assemblée générale du mouvement convoquera ses élus afin qu'ils rendent compte, chaque année, devant les Sprimontois, des décisions qu'ils ont prises et des actions qu'ils ont menées.

Nos futurs élus dans la majorité seront tenus -à défaut d'obligation légale- à des prestations précises, notamment en matière de présence à l'administration.

- *Gérer notre commune en ayant à l'esprit qu'une bonne gestion communale c'est l'intérêt du Sprimontois et non l'intérêt des uns contre l'intérêt des autres.*

Le MCS, dans la majorité communale, s'engage pour les décisions importantes concernant l'avenir de la commune : la jeunesse, la mobilité, la sécurité, la petite enfance, la culture, l'aménagement des villages et quartiers, les aînés, l'aide sociale, l'aide à l'emploi, les PME, l'énergie, l'agriculture à **informer et à consulter le citoyen préalablement, à tenir compte de son avis et à l'informer des décisions prises en précisant les motivations qui les justifient.**

Parmi les nombreux outils que propose le MCS, il y a notamment la création d'un comité des sages !

Ce comité réunirait des Sprimontois possédant une expérience spécifique dans des domaines déterminés : construction, rénovation, informatique, commerce, etc.

Ceux-ci seraient appelés à se prononcer, par exemple, sur des cahiers de charges de construction ou de rénovation, sur des devis lors de soumission par appel public pour différents marchés (achat de véhicules, etc).

Les élus communaux n'étant pas et ne pouvant pas être experts en toutes les matières, ce comité des sages, composé d'hommes et de femmes de terrain, actifs ou retraités, réunis à la demande du collège, aurait pour mission de détecter les incohérences, de faire des propositions de modification. Bref de guider le choix des décideurs, à la lumière de leur expertise spécifique.

Nous pensons qu'avec cet outil, les Sprimontois auraient une garantie supplémentaire que l'argent public serait dépensé judicieusement et à bon escient.

- ***Mettre la démocratie participative au service de la nouvelle gouvernance, en créant et améliorant des outils de participation.***

Notre Mouvement s'est attaché à relire le Code de Démocratie Locale et de la Décentralisation, lequel règle l'organisation des communes, afin de répertorier **les organes de participation** créés par le législateur.

Parmi ceux-ci figure la consultation populaire (à ne pas confondre avec les enquêtes publiques) régie par l'article L1141-1 et suivants dudit code.

La consultation populaire telle qu'elle est organisée par le code fait l'objet d'une procédure longue et difficile.

C'est sans nul doute la raison pour laquelle elle n'est que très rarement utilisée et, pratiquement jamais, dans les petites communes.

Et pourtant

Dans des dossiers impactant un nombre important de citoyens (comme par exemple les éoliennes à Sprimont, l'aménagement de la Z.A.C.C. de Banneux, où l'on prévoit 250 logements ...) MCS propose, préalablement à la mise en œuvre de tout projet, de consulter la population par le biais de réunions citoyennes basées sur « l'intelligence collective » et de construire avec elle un projet consenti par le plus grand nombre.

→ La participation du citoyen et la communication avec les élus est une des grandes priorités du MCS.

Le code de démocratie locale prévoit en son article L1122-14, la possibilité pour le citoyen d'interpeller le conseil communal. Cette interpellation, qui doit être précédée d'une

demande en bonne et due forme, doit répondre à toute une série de critères prévus dans ledit code.

Cette procédure, si elle peut être utile dans de rares cas, est d'abord nettement sous utilisée, du fait du caractère uni-personnel et de sa mise en pratique relativement lourde et ultra – réglementée.

Elle ne favorise en aucune manière le débat contradictoire entre le citoyen et le conseil communal.

Cependant, la loi n'interdit en rien que ce débat ait lieu, hors conseil communal, en présence des élus et des citoyens concernés.

La loi n'interdit en rien aux élus de tenir compte de ce débat dans les décisions qu'ils seront amenés à prendre.

La loi n'interdit en rien que ce débat soit mené par une personne formée aux outils de l'intelligence collective, technique prônée par le MCS.

C'est la raison pour laquelle, **si nous sommes dans la majorité, nous mettrons en place ce système de communication entre les élus et les citoyens.**

- ***Réintégrer le citoyen dans la gestion de sa commune, de son village, de son quartier.***

Une des propositions du Mouvement Citoyen de Sprimont est de décentraliser le Conseil Communal dans les villages en créant une proximité propice aux échanges et au contact direct entre le citoyen et les élus. Aujourd'hui, les moyens techniques nous le permettent.

Le choix des lieux de réunion du Conseil pourrait notamment être déterminé par l'ordre du jour desdits Conseils.

2. L'information et la communication numérique

« Bien informés, les hommes sont des citoyens, mal informés, ils deviennent des sujets » (A. Sauvy).

Compte tenu que le smartphone est désormais le premier canal d'accès à l'information, nous voudrions appuyer la demande des citoyens auprès des opérateurs numériques et investir dans ce domaine et plus précisément :

- Dans les services et informations accessibles par ordinateurs, tablettes, téléphones mobiles,
- Dans les applications utiles pour les démarches avec l'administration communale – citoyens et vice-versa,

- Dans les applications utiles à la participation citoyenne, comme :
 - le co-voiturage,
 - la gestion des jardins partagés (conseils de jardiniers, recensement des cultures ...),
 - la réservation de spectacles, de livres, de jeux,
 - le soutien de l'activité économique de nos commerçants (information promotionnelle géolocalisée),
 - le soutien des points d'intérêt culturel et patrimonial de la commune,
 - la création d'une page plate-forme (page facebook) par village avec des infos-cibles pour mieux correspondre aux attentes des habitants, mieux identifier les besoins, proposer de nouveaux services et diffuser des informations institutionnelles ciblées,
 - l'organisation de rencontres questions-réponses entre élus et citoyens,
 - un agenda culturel interactif,
 - un portail des associations,

- Dans l'organisation de « hackaton » (de « hack » et « marathon »), évènements durant lesquels des développeurs situés sur notre commune se réunissent en équipe pour imaginer et développer un programme informatique à partir de données fournies par la collectivité. Des récompenses et/ou subventions pourraient être dévolues à ces nouveaux projets.

- Dans la recherche de sources de financement alternatives (crowdfunding) ou financement participatif destinés à réaliser des projets spécifiques.

- Dans le développement d'un intranet Sprimontois permettant aux citoyens d'avoir une vision plus globale et plus rapide des évènements communaux.

3. L'environnement

- Création d'un rucher et de sentiers nourriciers, en collaboration avec les écoles et nos citoyens jardiniers.

- Plantations d'arbres fruitiers dans les espaces communaux.

- Créer une synergie entre écoliers, jardiniers amateurs, service des plantations, CPAS, jobs étudiants aux fins d'entretenir, embellir, améliorer et valoriser les divers lieux publics de la commune.

- Pratiquer le « vrai » fauchage tardif en respectant la nature et en tenant compte de la sécurité routière (visibilité).

- Favoriser les plantations de vivaces plutôt que de plantes éphémères pour embellir notre commune (plus intéressant économiquement et tout aussi joli).
- Mise en place d'un site de broyage communal des déchets verts : on apporte des déchets verts et on repart avec un sac de compost.
- Mener une réflexion sur l'humusation (une alternative à l'inhumation et l'incinération, qui n'est pas encore légale en Belgique) et sur le fait de mettre à disposition des personnes endeuillées, une forêt, un bois comme lieu de mémoire. Ce bois permettrait notamment d'accueillir les cendres des défunts.
- Favoriser la création d'éco-quartiers plutôt que de lotissements traditionnels.
- Mise en place d'un groupe de travail concernant la gestion des emballages, la propreté dans les endroits publics de la commune (problème des canettes ...).

4. Le transport et la mobilité

- Recréer un réseau de chemins en tenant compte principalement de la communication entre les hameaux, les rendre praticables pour les vélos et les piétons.
- Avec les usagers, étudier la faisabilité de la création de parkings-relais pour les vélos à proximité des arrêts de bus.
- Lancer une réflexion et étudier la faisabilité de projets «voitures partagées» et «co-voiturage» dans nos hameaux-villages.
- Réintroduire dans les écoles, en collaboration avec les enseignants, la formation «pro vélo».
- Faire une étude des réseaux de bus sur la commune et proposer des solutions en vue d'améliorer la mobilité, notamment au départ des hameaux moins bien ou pas desservis.
- Favoriser les emplois locaux pour les résidents locaux, afin d'éviter des transports inutiles. Ceci en diffusant largement les offres d'emploi sur la commune auprès des citoyens et en faisant valoir auprès des entreprises les avantages qu'offre une main-d'oeuvre de proximité.

5. Les bâtiments et l'énergie

Travailler sur 5 axes :

- Informer la population sur les subsides existants en matière de travaux visant à économiser l'énergie et fournir une aide à la rédaction des demandes.
- Mettre en place de véritables achats groupés d'énergies en supprimant tous les intermédiaires.
- Favoriser les économies d'énergies tant pour les bâtiments publics que pour les particuliers en promouvant l'analyse de la consommation, en donnant des conseils concrets, en créant une dynamique au bénéfice d'entrepreneurs locaux pour la réalisation des travaux.
- Investir, pour la plus grande prise de participation communale possible, dans l'énergie renouvelable (solaire, vent, eau, biométhane...).
- Mener, avec les citoyens, des réflexions sur les énergies hydrauliques (petits formats), le pellet, le solaire, l'autonomie en énergie.

6. Urbanisation et Sécurité

- Restaurer le caractère rural de la commune en définissant, avec les habitants des quartiers, ce que représente pour eux la ruralité; et en soutenant les projets dans le sens donné par les Sprimontois.
- Encourager le citoyen à réinvestir l'habitat existant, promouvoir les avantages des maisons jointives.
- Faire respecter l'obligation de création de places de parking suffisantes lors de nouvelles constructions, sans aucune dispense liée au versement d'une somme d'argent. (Supprimer la taxe pour place de parking manquante).
- Protéger les accès aux écoles pour pouvoir y accéder en vélo.
- Nous nous engageons à réunir les riverains afin d'étudier les solutions à mettre en place dans tous les endroits où leur sécurité est mise en danger.
- Mise en place d'une application smartphone « Dans ma rue » permettant de géolocaliser et contextualiser au moyen de son gsm divers incidents, des réverbères qui ne fonctionnent plus, un égout qui déborde, un trottoir défoncé, un véhicule abandonné, mobilier urbain dégradé, graffitis ... cela permettrait de réduire le temps de traitement de la « non conformité » et le temps nécessaire au citoyen pour effectuer sa démarche.

7. Economie et circuits courts

Préalables :

L'économie collaborative relève du principe "l'usage prime sur la propriété". L'économie circulaire est centrée sur le principe de "la conservation et la récupération".

Le volet économique de notre programme se veut centré sur l'économie collaborative et circulaire et une organisation des échanges et de la consommation « one line » et « off line ».

- Promouvoir la monnaie locale, « le valeureux », afin de favoriser les commerces de proximité.
- Renforcer la dynamique entre les entrepreneurs locaux et les Sprimontois en favorisant les services provenant d'entreprises et d'indépendants sprimontois.
- Réaliser une étude de faisabilité d'une coopérative agricole-maraîchère sur notre commune ainsi qu'un marché permanent pour nos maraîchers et producteurs de produits alimentaires.
- Promouvoir l'auto-production alimentaire.
- Utiliser les surplus alimentaires dans la fabrication de produits finis, en favorisant la création d'emplois locaux et en fournissant des repas de qualité dans nos écoles.
- Favoriser la création de jardins partagés en vue de réduire les filières de distribution, de produire une alimentation saine, de favoriser le contact social au service d'une activité utile et écologique.
- Mettre en place un GAG (groupement d'achats groupés).
- Promouvoir par le biais d'internet, les producteurs locaux travaillant dans une optique d'agriculture raisonnée et saisonnière, dans un souci de santé publique et d'équité dans la répartition du fruit du travail.
- Favoriser la récupération de biens qui pourraient être réparés et revendus par la création d'un espace de « brocante » permanente. (Remise au travail de personnes sans emploi).
- Editer une rubrique « Trucs et astuces de récupération » dans le bulletin communal.
- Mettre sur pied et gérer notamment par le biais d'une application informatique :
 - Bourse aux services : par exemple, échanger une heure d'informatique avec une heure d'apprentissage en jardin.
 - Bourse d'échange et/ou prêt de matériel : tondeuses, outils, etc ...
- Mettre en place un système pour le dépôt et le traitement des déchets verts : *«tu apportes tes déchets verts et en échange tu peux recevoir un sac de compost».*

- Collaborer étroitement avec la radio locale, en vue d'informer la population sur différentes décisions, informations, actions intéressant notre commune.
- Aider et assister les PME situées sur la commune :
 - Aide dans le cadre des procédures d'urbanisme.
 - Mettre à disposition un accompagnement et, sur base des informations publiées par la banque carrefour des entreprises, rencontrer les indépendants qui s'installent sur la commune.

8. L'enseignement, l'éducation, la culture, le tourisme

Enseignement

- Recréer une synergie entre l'école et les villageois tout en favorisant l'intelligence collective.
- Former à l'intelligence collective et mobiliser les acteurs de l'éducation dans un cadre de responsabilisation citoyenne.
- Faire des liens entre la matière à apprendre et la nature, dans un souci de sensibilisation à l'environnement.
- Promouvoir des activités communes à toutes les écoles afin de favoriser les rencontres entre jeunes et de créer des synergies inter-réseaux.
- Réintroduire l'apprentissage du vélo (dans la circulation) avec des formateurs «pro velo».
- Créer des synergies entre les écoles existantes (rencontre des enfants, rencontre des enseignants ...) éventuellement via un appel à projet.
- Organiser la découverte des métiers, favoriser la promotion des métiers, par le biais de visites d'entreprises.
- Promouvoir les dîners chauds dans nos écoles (tous réseaux) : sains, issus des circuits courts (service de plus en plus important).
- Soutenir les Ecoles des devoirs tant pour le primaire que pour le secondaire.
- Mettre en place des activités para-scolaires : initiation à l'informatique, à la musique, aux disciplines artistiques, à la cuisine, après l'école.

- Equiper les écoles de matériel informatique actuel et former les enseignants à ces outils.
- Former les acteurs de terrains aux « gestes qui sauvent ».
- Favoriser l'aide à la gestion des émotions des enfants.
- Sensibiliser et former à la réduction des déchets (apprentissage de la base dans les écoles).
- Organiser un Tournoi sportif entre les écoles de Sprimont, tous réseaux confondus.
- Travailler à l'intégration des enfants étrangers dans les écoles en partenariat avec les centres de la Croix Rouge.
- Mener une réflexion sur l'école alternative (ouvrir le débat) et envisager la création d'une nouvelle structure.

Education – jeunesse

- Assurer la pérennité et l'évolution des nos maisons de jeunes, mouvements de jeunesse, clubs sportifs dans une optique de qualité, d'efficacité et d'accessibilité à tous.
- Soutenir la formation des animateurs des maisons de jeunes et des mouvements de jeunesse.
- Envisager de rencontrer les auteurs de petits délits (et les parents lorsqu'il s'agit de mineurs), en présence des autorités communales, de la police, des éducateurs de rue, dans un but de sensibilisation à la citoyenneté.

Culture

- Créer un répertoire des artistes locaux en vue de les promouvoir.
- Multiplier les créneaux pour les artistes locaux dans nos activités et nos salles.
- Elargir le parcours d'artistes aux musiciens.
- Aide et promotion en vue de consolider le travail de nos organisations culturelles (Foyer Culturel, bibliothèques, ludothèques, Musée de la pierre...).
- Utiliser ce qui fait partie du terroir (site des carrières), de l'histoire de notre région.

- Valoriser le Musée de la pierre et en faire un espace évènementiel. Utiliser beaucoup plus ce site et diversifier ses activités. (Colloques, mariages, spectacles, concerts, illuminations ...).
- Promouvoir et encourager l'organisation de manifestations culturelles avec la participation citoyennes et les forces vives culturelles sprimontoises.

Tourisme

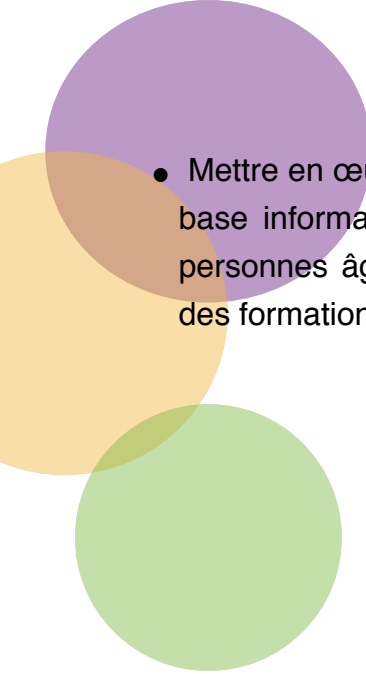
- Mettre en place un service de location de vélos (électriques) au service d'activités touristiques ce, au départ du Musée de la Pierre, lequel serait le centre logistique, en parallèle avec la restauration des chemins (balades, parcours, promenade de découverte de la région).
- Ouvrir une collaboration avec les maisons d'hôtes de la commune dans le but de promouvoir le patrimoine sprimontois et son infrastructure d'accueil.
- Promouvoir la création de produits de bouche spécifiques à notre commune (bière de Sprimont ou un plat de Sprimont).

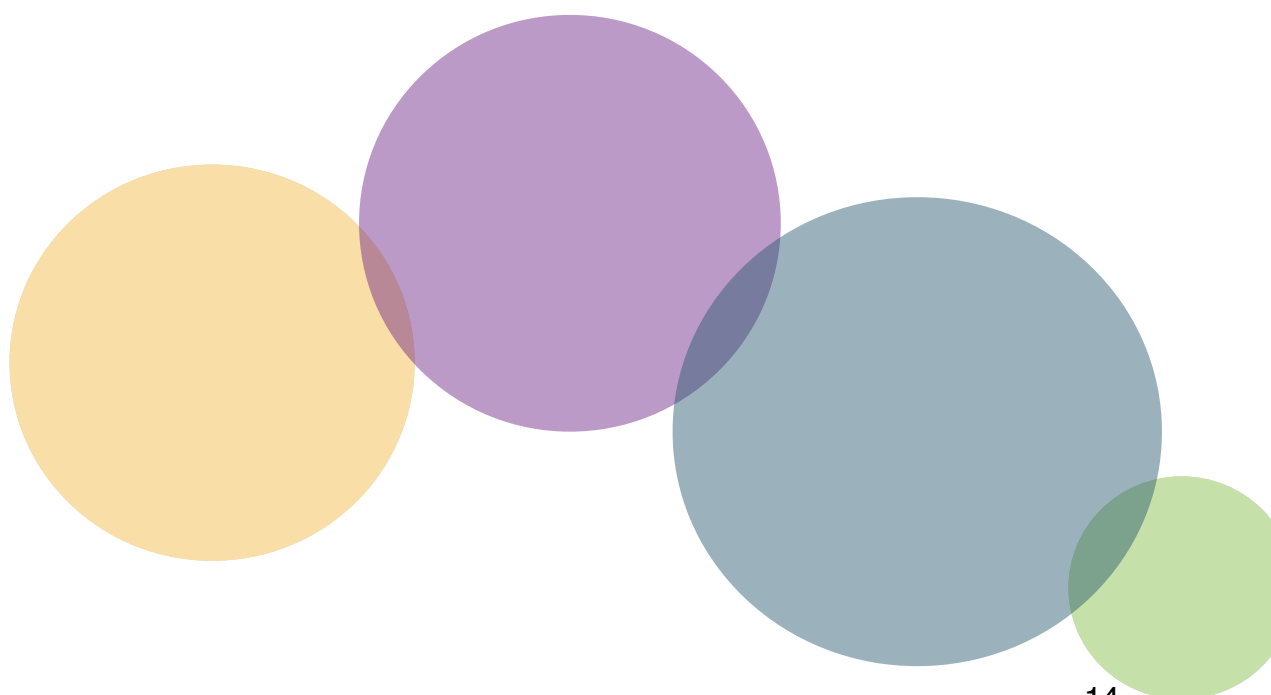
9. La qualité de vie et la convivialité

- Créer un site reprenant les activités et clubs (sports, culture, ...), les comités divers par village et par thème avec les informations ad hoc.
- Développer le concept de la fête des voisins, quartier par quartier, en assurant un rôle logistique : barbecues, tables, bancs, sonorisation ...
- Favoriser les échanges et les liens culturels dans l'optique d'une meilleure intégration des personnes étrangères.
- Réfléchir à la problématique des personnes atteintes d'un handicap.

10. Les aînés – l'intergénérationnel

- Mener une réflexion et mettre en œuvre une politique de logements alternatifs pour les aînés afin de favoriser l'aide à domicile en mettant l'accent sur la construction de logements intergénérationnels; en éco-quartier, en envisageant pour les aînés un système viager. Y inclure un jardin collectif, des parties communes, des vergers ...

- 
- Mettre en œuvre divers processus de manière à réduire la fracture numérique (cours de base informatique) en instaurant un service de formateurs mobiles pouvant aider les personnes âgées dans la pratique de l'informatique. Promouvoir des permanences ou des formations adéquates.





CONCLUSIONS

Ce programme a été construit sur base des entretiens et des échanges avec les habitants de Sprimont, rencontrés notamment lors de nos « apéro-citoyens » qui ont rassemblé au total plus de 200 personnes.

Compte tenu du fait que notre manière de fonctionner est basée sur la participation citoyenne, le programme ci-dessus évoluera encore et se précisera à l'écoute des Sprimontois et des Sprimontoises.

Notre Mouvement fait partie d'un rassemblement de mouvements citoyens de Wallonie, partageant les mêmes valeurs; nous envisageons la présentation d'une liste aux élections provinciales et régionales afin d'optimiser la portée de nos actions.

